

DEC_0215_2026



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

CONVENTIONS DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DU FESTIVAL LES MASCARETS – ANNÉE 2026

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire pour passer et signer les conventions nécessaires à l'organisation des manifestations communales ;

CONSIDÉRANT que la commune organise le festival Les Mascarets qui se déroulera du 4 au 13 juillet 2026 ;

CONSIDÉRANT la proposition de plusieurs sociétés de soutenir financièrement ou par des prestations offertes, cette manifestation dans le cadre d'un partenariat ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la commune de conclure cette convention de partenariat ;

Le Maire décide d'approuver les conventions de partenariat conclues avec les sociétés relative au soutien financier ou par prestation, apporté au festival Les Mascarets.

Le montant du soutien financier versé par les sociétés à la commune est établi selon la formule de partenariat choisie et s'élève entre 250 et 2500 €.

Le soutien pourra se manifester également par des prestations offertes (impression de supports, diffusion de vidéos promotionnelles ou spots radio).

En annexe, un modèle de convention ainsi que le livret d'appel à partenariat qui contient la grille des contreparties selon la formule choisie.

La convention est conclue pour la durée de l'édition 2026 du festival, soit du 4 au 13 juillet 2026 mais prendra effet sur la communication distribuée en amont.

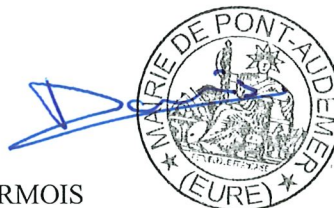
Liste des sociétés et entreprises concernées pour l'année 2026 avec lesquelles la ville signe une convention de partenariat :

AMAR ATELIER D'ARCHITECTURE
TL1 ANIMVIDEO
U EXPRESS
LA MAISON DU PÈRE TRANQUILLE
LA GARGUILLE
LAFOSSE ET FILS
CAMPING RISLE ET SEINE

SPIE CITY NETWORKS
EUCLYD GÉOMÈTRES-EXPERTS
MON LOGEMENT 27
GAGNERAUD CONSTRUCTION
L&A IMMOBILIER & ASSOCIÉS
MG NORMANDIE VTC
SOCIETE ARMORICAINE DE CANALISATIONS
ECONOX
MCC2I
YDG RADIOCOM
SPIE BATIGNOLLES
BLARD
CRÉDIT MUTUEL
CRÉDIT AGRICOLE
ENC
JULIEN PAYSAGES
SHEMA
ARTUS INTERIM
AQUARELIA
PILLAUD MATÉRIAUX
SILOGE
GRAM
VÉDIAUD
C'SIBO
TALESCA
NOÉ CINÉMAS
RADIO ESPACE

Fait à Pont-Audemer, le 24 juin 2026

Le Maire



Alexis DARMOIS